

ACTEUR PRAP 2S ALM // ACTEUR EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO SOCIAL AVEC ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AIDÉE.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne titulaire ayant des activités de soins et d'aide, en établissement spécialisé, en maison de retraite, en structures d'accueil.

Prérequis : Aucun

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

OBJECTIFS

Conformément au dernier référentiel national de l'INRS:

Analyser sa fiche de poste et ses obligations (techniques et réglementaires),
Repérer les différentes phases chronologiques de son activité réelle de travail,
Analyser son activité physique et en repérer les déterminants,
Identifier les risques encourus liés à l'activité physique,
Proposer des améliorations de sa situation de travail,
Maîtriser les risques qui dépendent de lui.
Échanger pour proposer des améliorations visant la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique.
Signaler les situations à risques.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national).

- L'analyse des pratiques
- L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences
- Etude des cas sur le terrain
- L'épreuve de certification

CONTENU DE LA FORMATION

Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
Les principes de la prévention des risques professionnels
Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
Les éléments déterminants de l'activité physique
Observation et analyse d'une situation de travail avec proposition d'amélioration.
Accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat « acteur PRAP 2S ALM » sera renouvelé au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence.

Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

Un MAC acteur PRAP 2S ALM de 2 jours permet de renouveler la certification.

*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.



Mode d'organisation

Présentiel

INTER : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes.

[Consulter les dates et lieux dans notre catalogue.](#)



Durée

28 heures



Nombre de participants

Minimum : 4

Maximum : 10



Supports et documentation

Supports remis pendant la formation.

Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



Sur demande :

INTRA : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.

Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

Mutualisation : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

